

# Roumanie : l'UERSS interdit à Călin Georgescu de se présenter aux élections ! De quel droit ?

écrit par Christine Tasin | 9 mars 2025



Călin Georgescu. INQUAM PHOTOS / Octav GANEA / REUTERS



Calin Georgescu. INQUAM PHOTOS / Octav GANEA / REUTERS

On se souvient que, soupçonné d'avoir utilisé les réseaux sociaux pour faire sa campagne (nulle part en Europe, naturellement les candidats à une quelconque élection ne les utilisent, ces fameux réseaux sociaux...), le candidat à la présidentielle roumaine avait vu le premier tour où il était arrivé premier, avec 20% des voix, annulé le 6 décembre par la Cour Constitutionnelle, au motif de manipulations, d'ingérence russe... etc. 2 jours avant la date prévue du deuxième tour. Et il s'était vu condamné à l'inéligibilité, rien que ça.

**Il a donc fait ce que fait n'importe quel migrant menacé d'expulsion dans l'UE, un recours auprès de la CEDH... qui vient de répondre : excusez-nous, mais votre cas ne relève pas de la CEDH, la structure constitutionnelle de la Roumanie ne le permet pas.**

**Ben voyons !**

Le Président en place a dû démissionner tant le peuple

roumain ruait dans les brancards, réclamant le droit de voter et de choisir son Présisdnt. Panique à bord... ils ont à nouveau sorti les juges du formol pour décider que Câlin ne pourrait pas se présenter... Et toutes les accusations , même les plus fantaisistes, lui tombent dessus : *ingérence russe, fausses déclarations sur le financement de sa campagne, incitation à des actions anticonstitutionnelles, organisation d'un groupe fasciste, apologie de crimes de guerre...* **Tout ça pour empêcher ce Résistant, ce populiste pro-russe d'arriver au pouvoir. Sans aucun doute la Der Leyen est à la manoeuvre !**

Evidemment, Câlin Georgescu, qui critique ouvertement l'UE et l'OTAN, est, a contrario, soutenu par Trump et Vance et Musk a dénoncé publiquement son inculpation.

**Le premier tour aura lieu le 4 mai et le second le 18 si personne ne remporte plus de 50% des suffrages**

**En complément, voir l'article de Mathieu Bock-Côté réservé aux abonnés du Figaro**

**CHRONIQUE** – Soupçonné d'avoir bénéficié d'une ingérence russe pendant la présidentielle roumaine de novembre, finalement annulée, Calin Georgescu, a été inculpé mercredi et placé sous contrôle judiciaire. Cette interruption du processus électoral dans un pays de l'UE pose des questions démocratiques.

Dans son [discours de Munich](#), JD Vance est revenu sévèrement sur l'annulation de l'élection présidentielle en Roumanie, en décembre dernier. On s'en souvient, la Cour constitutionnelle roumaine s'était permis ce geste inédit en affirmant que de lourds soupçons d'ingérence russe pesaient sur l'élection, après la [percée inattendue de Calin Georgescu](#). L'homme était assurément fantasque et inquiétant, accusé d'euroscepticisme et d'hostilité à l'Otan, mais les preuves confirmant ces

soupons n'ont jamais été présentées. D'autant que la manœuvre reprochée, une manipulation algorithmique sur TikTok, avait quelque chose de lunaire. On pouvait toutefois se demander si l'élection n'avait pas été annulée parce que son résultat était jugé déplaisant. On sentait aussi que l'histoire ne s'arrêterait pas là.

—[Mathieu Bock-Côté : «La Roumanie, symbole de la postdémocratie?»](#)

Une seule solution : que les Roumains reprennent leur destin en mains et descendent en masse dans la rue pour exiger de pouvoir choisir librement leur dirigeant. A l'heure du séisme Trump/Vance/Musk, à l'heure de Bukélé et Milei, seule l'Europe resterait aux mains des gauchos mondialistes, européistes dictatoriaux ???? A suivre...

Sans doute que la Cour Suprême de Roumanie a compris mon paragraphe ci-dessus et a décidé d'éviter si possible la révolution, elle viendrait de donner le feu vert à Călin (excusez-moi de l'appeler par son prénom, comme Prévert qui dit tu à ceux qu'il aime, j'appelle de leur prénom ceux que j'aime...). **Mais il ne faut pas crier victoire pour autant. Les enjeux sont énormes, notamment parce que l'OTAN a des troupes en Roumanie...**



**SILVANO TROTTA OFFICIEL** ✓

@silvano\_trotta



Belle Nouvelle ! La Cour suprême roumaine a donné aujourd'hui son feu vert à Calin Georgescu pour se présenter aux élections roumaines de mai. Quatre objections à la re-candidature de Georgescu ont été rejetées. C'est une première victoire, mais sa participation n'a pas encore été confirmée... On veille !



[Source](#)